

Master 2 MEEF

Métier de l'enseignement,
de l'éducation et de la
formation

Mention ENCADREMENT ÉDUCATIF

Responsable : Nassira Hedjerassi

Inspé de Paris

10 rue Molitor

Bureau D34

0140502579

Nassira.Hedjerassi@inspe-paris.fr



Réunion de rentrée M2

3 septembre 2025

- une **préparation au concours de CPE ancienne version** (pour la plupart des étudiant.e.s)

Inscriptions : début octobre <https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil?codeER=&domaine=>

Calendrier prévisionnel et lieu d'admission consultable à partir de janvier sur [Cyclades](#)

- une **formation universitaire pour obtenir un master**

- Organisation des enseignements :

Lundi, Mardi & mercredi à l'INSPE (majoritairement site Batignolles)

Ponctuellement cela pourra avoir lieu Paris Cité, campus Saint-Germain/des Sts-Pères

- Un stage **obligatoire** (équivalent à 12 semaines), choix entre différentes modalités :
 - en fonction de CPE contractuel·le à tiers-temps
 - en établissement – **OPA, jeudi et vendredi en filé**
 - dans une autre structure éducative

Fabienne DURAND supervise la mise en stage.

Réunion de rentrée M2

- une formation **annualisée** : de début septembre à mi-mai
- une équipe composée d'enseignant·e·s-chercheur·e·s, de professionnel·le·s dont certain·e·s en temps partagé
- un public hétérogène d'étudiant·e·s :
=> des étudiant·e·s issu·e·s du M1 et d'autres intégrant directement le M2
- des cours communs avec les M2 MEEF Premier et Second Degré et des cours spécifiques « Encadrement Educatif »

Structure du master

3 blocs **non compensables entre eux** ; compensation entre UE ou éléments au sein de chaque bloc

Bloc 1 = Les CPE, acteur·ices de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE Culture de l'éducation

Les professionnel·les au sein d'une structure éducative

Problématisation de questions éducatives

Bloc 2 = Les CPE, animateur·ices de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur·ices du parcours de formation des élèves

Pratiques éducatives et pédagogiques dans l'établissement

Approches plurielles de problématiques éducatives (2 cours/semestre)

Bloc 3 = Les CPE, praticien·nes réflexif·ves, acteur·ices de leur développement professionnel

Mémoire et stage

BLOC 1

UE Culture de l'éducation

Partie commune (vague 2, mardi 9h-12h) =

- Gestion de classe (6h)
- École inclusive 9h
- Projet pluridisciplinaire partenarial (PPP) : 18h

Partie spécifique =

- Laïcité 4h
- École inclusive (6h)
- Égalité filles-garçons (9h)
- Numérique (6h)
- Préparation de l'oral 2 (d'admission du concours externe) (32h)

Les professionnel·les au sein d'une structure éducative

- Outils de recherche, d'analyse et d'évaluation des établissements et de la vie scolaire : pilotage et politique (analyse de statistiques) (12h)
- Méthodologie de projets (12h)
- Conduite d'entretien (12h)
- Les CPE et leur équipe dans l'organisation de l'établissement (12h)

BLOC 1

- **Problématisation de questions éducatives**

- Analyse de situations éducatives (20h)
- Composition autour de questions éducatives (20h)
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une politique éducative sur un thème donné (20h)

2 concours blancs :

mardi 22 octobre et mercredi 23 octobre (semaine 43)

et mardi 7 janvier et mercredi 8 janvier (semaine 2)

& oraux blancs pour les admissibles

BLOC 2

- Pratiques éducatives et pédagogiques dans l'établissement (22h)
- Approches plurielles de problématiques éducatives

En S3

- Education et territoires (20h)
- Laïcité, citoyenneté et vivre ensemble (20h)

Et en S4

- Discriminations et éducation (20h)
- Parcours et trajectoire scolaire (20h)

BLOC 3

- **Stage et mémoire**

- Analyse de Pratiques

- Mémoire

1 écrit d'environ 50-60 pages hors annexes (suite du projet de mémoire de M1) encadré par un·e enseignant·e-chercheur·e de Paris Cité ou de l'INSPE + 1 soutenance devant 2 membres de jury (dont la/le directeur·ice de mémoire)

Mémoire

=> La structure du mémoire:

- **Une introduction** annonçant une question, qui se pose dans le cadre de l'expérience professionnelle, problématisée dans un champ de recherches abordé lors de la formation, traitée dans un contexte particulier et restituée dans les débats actuels sur l'éducation
- **Une réflexion structurée en chapitres**, permettant de répondre à la question initiale à partir de données récoltées sur le terrain et d'apports scientifiques, institutionnels et professionnels.

Cette réponse s'élabore donc à partir de trois types d'apports :

- des apports scientifiques (articles, ouvrages) ,
- des apports institutionnels et professionnels (textes officiels, articles, ouvrages),
- des données empiriques, **produites par l'étudiant·e** (journal d'observation, entretiens, questionnaires) et/ou recueillies par elle/lui (statistiques et documents divers présents dans les établissements).

Mémoire

- **Une conclusion** synthétisant les éléments de réponse et montrant leurs apports à la construction de la professionnalité de l'étudiant·e ;
- **Une bibliographie**
- et éventuellement une sitographie
- **Des annexes utiles** à la lecture du travail de l'étudiant·e (guide des entretiens, transcription d'entretiens, questionnaire vierge, questionnaires remplis...).

3 périodes de soutenance possibles :

- Février
- Avril avant les congés de printemps
- Mai : dernière échéance, si possible avant les oraux d'admission

Informations complémentaires

- **Modalités de contrôle des connaissances *définies par le conseil INSPE***
 - Modalités de contrôle des connaissances : interrogations écrites ou orales, comptes rendus, devoirs à remettre, exposés... selon les indications des enseignant·e·s
 - => Modalités d'évaluation indiquées pour chaque élément au plus tard un mois après le début des enseignements*
 - Évaluation par compétences pour l'UE Culture de l'éducation du bloc 1 => *document faisant apparaître les compétences à évaluer communiqué aux étudiant·e·s au plus tard un mois après le début des enseignements*
*Toutefois dans les relevés de notes, cela se traduira par **une note**.*
 - Évaluation par notes pour les blocs 2 et 3
 - Validation des acquis possible (VAC)
 - Evaluation continue impliquant assiduité, dispense d'assiduité à demander au plus tard un mois après le début des cours pour l'UE et pour l'année



inscription administrative à faire au plus vite

Informations complémentaires

Le régime général est celui du **Contrôle Continu (CC)**, pour lequel il n'y a pas de seconde session.

Une **demande de dispense d'assiduité** peut être effectuée – elle doit être motivée – selon des modalités et un calendrier fixés par la scolarité de l'Inspé (en 2024 : <https://www.inspe-paris.fr/dispenses-demands-et-formulaires>). Elle permet de bénéficier du **Contrôle Terminal (2 sessions)**.

Une **absence non justifiée** à une épreuve ou le non rendu d'un travail dans le cadre du CC : 0

- **Système de compensation**
 - A l'intérieur d'une UE
 - Entre les UE/Éléments d'un même bloc, pondérée par les coefficients
- **Pas de compensation possible entre les blocs**

Emploi du temps

Jour	Date	Horaire	Site, salle	Objet	Interv
Ma	2 sept	17h-19h	visio	Webinaire institutionnel M2 MEEF	Direction Inspé
Me	3 sept	9h-10h15	Batignolles , salle 101	Pré-rentree	NH, équipe
Ldi	8 sept	8h30-12h30	Bat 2 salles	B1Prob Compo	GJ Elodie Azambourg (EA)
Ma	9 sept	13h30-16h30	Bat 2 salles	B1Prof Projet 1	CP GJ
		9h-12h		B1 Cult Educ	CM EI
Me	10 sept	13h30-16h30	Bat 1 salle	B2ApPI Laïcité	GJ
		9h-12h	Bat 2 salles	B2 Prtq educ 1	FD KV

13h30-

Lorsque les inscriptions administratives seront finalisées, accès aux emplois du temps via le site de l'Inspé de Paris, Mon Planning : <https://ade.inspe-paris.fr/portal/planning/calendar>



Attention : bien consulter avant chaque journée/cours, les salles peuvent changer.

Rappel du lien pour remplir en ligne le
formulaire de renseignements M2
MEEF EE

[https://cloud.inspe-
paris.fr/s/LLdFbZgonaM58JF](https://cloud.inspe-paris.fr/s/LLdFbZgonaM58JF)

Informations complémentaires

- **Liens utiles**

- **Site de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales :**

- <https://www.shs.parisdescartes.fr/masters/master-sciences-de-education/m1-meef-ee/>

- **Site de l'INSPE :** <https://www.inspe-paris.fr/>

- **MOODLE de l'INSPE de Paris**

- Informations (accessibles sans authentification) sous la Rubrique M2 : <https://moodle2025.inspe-paris.fr/course/view.php?id=277>

- Sous M2 : Accès aux Cours : ces espaces vous seront accessibles lorsque vous aurez finalisé votre inscription administrative et obtenu vos identifiants de l'Inspé : <https://moodle2025.inspe-paris.fr/course/index.php?categoryid=126>

- **Bibliothèques** = accès aux ressources bibliographiques notamment numériques des bibliothèques/médiathèques des 2 universités de rattachement (UpC, SU via Inspé)

CONCOUR EXTERNE CPE

Concours BAC+5

- 2 épreuves écrites
- 2 épreuves orales
- [Détail des épreuves](#)
- [Bibliographie du concours 2026](#)

- **Documents auxquels vous devez vous reporter :**
 - - Rapport du [Concours externe, rapport de jury 2025](#)
 - - [Circulaire de mission du CPE 2015](#)
 - - [Référentiel des compétences 2013](#)
 - - [Circulaire de rentrée 2025-2026](#)

CONCOURS

Données chiffrées de la session 2025		
Concours	Postes	Inscrits
Concours externe	415	3 245
Troisième concours	15	1 071
Concours interne	95	2 416

Données chiffrées de la session 2024							
Concours	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Admis / présents	Listes comp.
externe	400	3 301	1 664	779	400	24,04%	12
3 ^e concours	10	1 071	294	23	10	3,40%	3
interne	70	2 416	1 434	150	70	4,88%	10

CONCOURS EXTERNE CPE

- **Concours BAC + 3**
- 2 épreuves écrites d'admissibilité (mars 2026)
- 2 épreuves orales d'admission (mai 2026)
- [Le détail en ligne](#)
- **Programme**
- Éduquer à la citoyenneté
- Égalité des chances à l'école
- Climat scolaire
- [Le détail en ligne](#)

Dates importantes 1

- Rentrée institutionnelle webinaire : mardi 2 sept 17h-19h
- Pré-rentrée : Merc 3 sept 9h-10h15 Batignolles salle 101
- Demandes VAC & Dispense d'assiduité/CT : *du 13/09 au 13/10 ?*
- Mi-septembre : choix du PPP (UE Culture de l'éducation)
- Inscription Concours : *01/10-21/11 ?*
- Congé 1 Toussaint : sem 44
- Congé 2 : sem 52, 1
- Concours Blancs 1 : Mardi 21 oct, Mercredi 22 oct

Dates importantes 2

- Concours Blancs 2 : Mardi 6 janv, Mercredi 7 janv
- Soutenance 1 Mémoire
- Remise des mémoires jusqu'au 13 février
- Soutenance : semaine 8 ou semaine 9
- Congé 3 : sem 10
- CONCOURS : 12 & 13 MARS ?
- Soutenance 2 Mémoire
- Remise des mémoires avant le 7 avril – semaine 15
- Soutenances : semaine 16 : 13, 14, 15 avril
- Congé 4 : sem 17 & 18
- Soutenance 3 Mémoire
- Remise des mémoires jusqu'au 4 mai – semaine 19
- Soutenances : semaine 20 : 11, 12, 13 mai prioritairement les admissibles au concours ; semaine 21 : 18, 19, 20 mai
- ORAUX CONCOURS : 19-26 mai ?
- CT Session 1 : 21 mai-02 juin
- JURY : 16 JUIN
- CT Session 2 : 1-3 juillet
- Jury CT Session 2 (uniquement les personnes dispensées d'assiduité) : 10 juillet

Bonne rentrée à tous & à toutes !